



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 73346

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent les infirmières dans l'exercice de leurs activités professionnelles. Aujourd'hui, les moyens dont on dispose pour l'hospitalisation à domicile, indépendamment de toute référence à l'APA, sont, sinon insuffisants, du moins très difficiles à gérer. Aussi, il souhaiterait savoir comment le gouvernement entend appliquer la réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie, plus particulièrement à domicile, alors que les moyens en personnels spécialisés (infirmières notamment) sont notoirement insuffisants.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73346

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 février 2002, page 1038